



Dépêche 22/03

Intervention sur le bilan de l'activité 2002 de la douane

Au-delà de son aspect « d'autosatisfaction », le rapport d'activité 2002 a le mérite indéniable de clarifier votre politique de renouvellement des effectifs.

Si les effets d'annonces de nos ministres sont flous sur le taux de remplacement des départs en retraite et sur l'échéancier, le rapport d'activité 2002 de la DGDDI montre que l'élagage est déjà commencé.

Vous n'avez pas attendu les récentes injonctions de Bruxelles sanctionnant les dérives budgétaires françaises. En effet, en 2002, vous avez procédé au recrutement de 407 externes pour combler les départs de 577 agents soit environ un taux de remplacement de 2 sur 3. Le virage est pris par rapport aux bilans précédents.

La CFDT dénonce cette politique restrictive vis-à-vis de l'emploi qui ne peut qu'entraîner la dégradation des conditions de travail des personnels et du service rendu au public.